



L'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes

Foulées...

p. 3

Transports

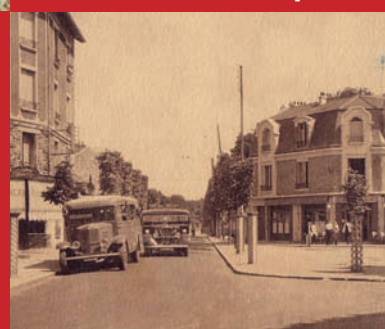
p. 6

Éducation

p. 12

Histoire

p. 20



L'ÉDITO

Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

L'inauguration du nouvel Espace enfance marque le début d'un mois chargé en événements. Contrairement au projet présenté par l'équipe municipale précédente, nous avons fait de ce lieu un centre névralgique pour la vie des familles gournaysiennes puisqu'il permet d'effectuer toutes les démarches liées aux activités scolaires et extrascolaires.

Cet espace comprend le nouveau centre multiaccueil (30 places pour les enfants de 3 à 18 mois) ainsi que le centre de loisirs qui accueillera les élèves de l'école élémentaire voisine, plutôt que ceux de l'école maternelle comme il était prévu initialement : ces derniers bénéficieront du centre de loisirs des bords de Marne prochainement rafraîchi. La proximité des lieux, et l'insécurité liée aux déplacements des enfants auraient dû imposer cette logique dès la conception du projet.

Quel devenir pour le centre de loisirs situé au sein du complexe sportif ? Après un réaménagement dans le courant du premier semestre de l'année 2015, ce nouveau site aura vocation à accueillir nos jeunes et nos seniors. Ils pourront trouver dans ce lieu un ensemble d'activités et d'aménagements adaptés à leurs envies.

Ces projets ne sont que les premiers exemples de la concrétisation du travail amorcé depuis un peu plus de 6 mois. D'autres sont en cours, mais j'aurai l'occasion de vous en dire davantage à l'occasion, notamment, de la cérémonie des Vœux en janvier prochain.

D'importants sujets sont également au cœur de nos préoccupations. La mise en place d'un Plan local d'urbanisme, la Métropole du Grand Paris, la ligne 16 de la Société du Grand Paris Express, la baisse des dotations de l'État n'en sont que quelques exemples. Ces projets, qui s'imposent à nous, demandent une grande vigilance et une forte présence afin de défendre au mieux nos intérêts et notre cadre de vie si privilégié.

Dans quelques semaines, les fêtes de fin d'année réuniront familles et amis autour de Noël et du Nouvel An. À Gournay-sur-Marne, décorations et animations de Noël prendront place dans nos rues. Le Marché de Noël, organisé en partenariat avec l'Association de commerçants, d'artisans et d'entrepreneurs de Gournay (A.C.A.E.G.), s'installera dans le centre-ville. Ce même weekend, vous pourrez trouver une foule d'idées cadeaux au 5^{ème} Salon de l'artisanat d'art implanté pour l'occasion salle Alain-Vanzo.

À l'occasion de ces fêtes de fin d'année, un repas de Noël sera servi dans nos cantines, des spectacles seront offerts aux enfants et un goûter dansant réunira nos anciens.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année !

Votre maire.

Eric Schlegel



Éric Schlegel,

Maire de
Gournay-sur-Marne

Gournay Infos n°2

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication :
Sébastien Bousquet

Rédaction : Agnès Poncelet, Ingrid Pinchon, Éric Flesselles, François Daire, Vincent Vergniajou, Delphine Schlegel, Claude Mazars, Sébastien Bousquet

Maquette : Mairie de Gournay-sur-Marne

Crédits Photos/ Illustrations : S. Bousquet, Deposit photo, Ville de Gournay - DR

Impression :
Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : décembre 2014



IMAGES SUR...

Un retour gagnant pour les Foulées gournaysiennes...

Dimanche 28 septembre, **pas moins de 250 participants se sont élancés, sous un ciel bleu azur**, à l'assaut des rues gournaysiennes. Le point d'orgue de la course des 10 km était la fameuse côte, redoutée par de nombreux coureurs. **Encore une fois, les Gournaysiens étaient nombreux à les soutenir et les encourager.**

Nous avons même eu droit à une arrivée au sprint, le premier franchissant la ligne d'arrivée en 37 min. 15 et le second en 37 min. 19 !

Pour la course « juniors » de 2 km sur les bords de Marne, les 75 enfants, portés par les encouragements des familles et amis massés le long du parcours, avalaient les 2 km à plus de 15 km/h de moyenne ! En 7 minutes et 37 secondes le premier franchissait la ligne d'arrivée.

Après la remise des récompenses dans le parc de la Mairie, **c'est au son de l'orchestre de jazz de l'Association musicale de Gournay (A.M.G.) que tout le monde s'est retrouvé autour d'une collation offerte par le Maire.**

Cette matinée sportive, familiale et conviviale fut une véritable réussite !

Si les premiers remerciements vont aux coureurs, **cette belle manifestation n'aurait pas pu se faire sans l'investissement des bénévoles, des adhérents des associations gournaysiennes, de nos amis motards, des musiciens de l'A.M.G., de nos agents municipaux et de nos élus.**

Rendez-vous, avec de nouvelles surprises, le dimanche 27 septembre pour les Foulées gournaysiennes version 2015.





Une plaque commémorative

Le traditionnel hommage du 11 novembre organisé par Michel LE BOURNOT, conseiller municipal et délégué défense de notre commune, a été marqué, cette année, par l'inauguration d'une plaque au Cimetière ancien en l'honneur des soldats morts pour la France qui y reposent. Le maire Éric SCHLEGEL et la première adjointe Agnès PONCELIN ont déposé les gerbes en hommage aux victimes, et la chorale d'enfants gournaysiens, encadrée par l'A.M.G., nous a une nouvelle fois donné à vivre un moment fort en émotion.



Une zumba contre le cancer

Le 20 septembre dernier, Hana GENIN, professeur de zumba, a organisé une grande mobilisation autour de sa pratique sportive dont les bénéfices étaient reversés à la Ligue contre le cancer. L'ensemble des activités proposées a permis de récolter la somme de 920 €. Merci à tous pour cette belle générosité sportive !



Une soupe bio à l'AMAP

L'association *Amap'Art de Bio* (Association de maintien de l'agriculture paysanne de Gournay) a organisé une dégustation de soupe au potiron à l'occasion de leur distribution du vendredi 31 octobre, soirée Halloween oblige. Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'un panier hebdomadaire, dépêchez-vous : il reste encore quelques places... Plus de renseignements sur www.amap-gournay.fr.





Une flamme ravivée

Une délégation composée d'élus et de Gournaysiens membres du Comité Charles de Gaulle a été conviée à la cérémonie de ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. François DAIRE, Michel LE BOURNOT et Corinne TANGUY étaient notamment accompagnés par Michel CHAMPION, grand admirateur du Général.



Couleurs d'automne

Le traditionnel Salon d'automne organisé par l'Académie des Arts de Gournay a connu un franc succès. D'après sa Présidente, Josette CLABAUX, le nombre de visiteurs n'a jamais été aussi important. C'est sans doute le gage d'une grande qualité dans l'organisation et dans le choix des artistes invités à exposer. Une grande diversité de techniques et d'univers appréciés par tous les publics... Vivement le printemps !



Des femmes et des Fauves

La nouvelle exposition du Musée Eugène-Carrière intitulée *L'Académie Carrière, une fenêtre sur les Fauves et les femmes artistes*, soutenue par le Conseil général de Seine-Saint-Denis et la Ville de Gournay-sur-Marne, a été inaugurée le 20 septembre dernier. De nombreux amateurs d'art ont pu admirer en exclusivité la grande qualité de ces œuvres au sein d'un musée rénové et agrandi. Le maire Éric SCHLEGEL et le vice-président du Conseil général chargé de la Culture Emmanuel CONSTANT ont pu féliciter Sylvie LE GRATIET pour son implication dans la vie du musée. L'inauguration fut suivie d'un vin d'honneur offert par la Société des Amis d'Eugène Carrière et servi par les Bénévoles de Gournay.





Une croisière sur la Marne

Nos anciens ont pu vivre une belle journée proposée par Agnès PONCELIN, adjointe au Maire déléguée aux relations intergénérationnelles, le 25 septembre 2014. Croisière sur la Marne, repas et danses effrénées à la guinguette Cabaret Quai 38 Lucha Grande à Champigny-sur-Marne ont émerveillé les participants qui sont rentrés ravis de leur escapade.



Une vision haute en couleurs

Le dimanche 28 septembre la paroisse a inauguré ses nouveaux vitraux. Le vitrail central est dédié au saint patron de l'édifice, saint Arnoult. Ils ont été financés par un généreux donateur gournaysien. Les paroissiens se sont ensuite retrouvés autour d'un vin d'honneur sur le parvis ensoleillé.



Émotion au Mont-Valérien

Le Maire, sur invitation du Comité Charles de Gaulle, a déposé une gerbe en compagnie de M. MARTIN-CHAUSSADE, président de la Confédération internationale Charles de Gaulle, et de M. MIQUEL. Cette cérémonie du Souvenir au Mémorial de la France combattante du Mont-Valérien fut l'occasion d'un hommage à la 2^{ème} Division blindée du Général Leclerc. Le Chœur d'enfants de l'Opéra national de Paris a ému l'assistance avec une série de chants chargés de sens au sein de la Clairière des Fusillés. Un bel hommage à la mémoire de tous les combattants tombés pour la France entre 1939 et 1945.



Une pause après l'école

Le début du mois de décembre a vu l'ouverture de **la nouvelle aire de jeux située dans le parc de la mairie**, devant la cuisine centrale. Tous les petits Gournaysiens pourront s'ébattre en toute sécurité grâce aux **deux espaces distincts adaptés à l'âge de chacun**. Pendant ce temps, les parents pourront surveiller leurs enfants depuis **les bancs installés autour de l'aire de jeux**.



AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS

la simplification

Alors que la plupart des communes du département sont chargées de l'instruction des autorisations des droits des sols depuis déjà de nombreuses années, **pour Gournay, celles-ci étaient encore instruites par les services de la Préfecture**.

À partir de janvier 2015, l'instruction liée aux autorisations des droits des sols (permis de construire ou de démolir, déclaration de travaux, etc.) **se déroulera au service Urbanisme** de la Ville, ce qui permettra de réduire les délais de réponse et améliorera le dialogue avec les pétitionnaires.

Emmanuelle BISCARAS vous accueillera sur rendez-vous le matin les lundis, mercredis et vendredis, et l'après-midi les mardis et jeudis.

Pour toute question ou pour prendre rendez-vous, composez le 01 43 05 06 41, choix 3.



Le Marché aussi fête Noël

Après une animation très appréciée le samedi 22 novembre dernier à l'occasion du Beaujolais nouveau, les commerçants du Marché vous invitent à l'opération **« le marché fête Noël » le samedi 20 décembre 2014, avec 2 000 € de bons d'achat à gagner**. Règlement disponible en Mairie sur simple demande écrite.

Chocolat « Made in France »

Cette année, les chocolats de Noël offerts traditionnellement à nos plus anciens seront **fournis par une commerçante gournaysienne**, Céline de CC & Compagnie. Ce seront dorénavant **des chocolats 100 % français dans leur fabrication**. Ce changement correspond au souhait de l'équipe municipale de privilégier autant que possible **les produits français et les entrepreneurs gournaysiens**.



Gournay-sur-Marne fête Noël

BOURSE aux jouets



Samedi 6 décembre de 10 h à 17 h - Entrée libre
Salle V.-Marceau - 5, rue de l'Alouette



LA POSTE

La SNCF, en partenariat avec le groupe La Poste, installe pour la fin de l'année des automates au sein de la gare de Chelles—Gournay, qui prennent la forme de consignes automatiques de retrait de colis. Ce choix est à réaliser lors de vos commandes sur internet. Ce service supplémentaire aux usagers gournaysiens de la gare facilitera leur quotidien.



Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a mis en place depuis le 3 novembre dernier un renforcement de la ligne 113 de la RATP, entre la gare RER de Nogent-sur-Marne et la mairie de Chelles. Ce sont 24 courses supplémentaires (aux heures de pointe notamment) qui amélioreront la desserte de l'arrêt Pointe de Gournay situé sur la commune à hauteur de la passerelle piétonne.

Le Grand Paris sur les rails

Une enquête publique s'est déroulée du 13 octobre au 24 novembre : le dossier était consultable en mairie, avec la présence du Commissaire-enquêteur, M. CHARLIAC, durant 3 demi-journées.

Plus d'une cinquantaine de personnes s'est déplacée afin d'étudier les documents mis à disposition, et une vingtaine d'entre elles a laissé une observation sur le registre d'enquête.

Par ailleurs, les deux réunions publiques les plus proches, à Noisy-le-Grand et à Chelles, ont mobilisé de nombreux Gournaysiens qui ont participé activement aux débats.

Les préoccupations principales des Gournaysiens portent sur les éventuelles nuisances causées par le chantier en terme de vibrations, de bruits et de pollution, mais aussi sur les nuisances possibles lors de l'exploitation future de la ligne.

En revanche, nous avons pu noter que les accès au tunnel et surtout l'évacuation des boues seraient réalisés en dehors de notre territoire et que la commune serait « uniquement » concernée par deux puits d'aération et de secours (un puits devant exister tous les 800 mètres de tunnel).

Le Maire a par ailleurs sensibilisé la direction de la Société du Grand Paris sur la qualité de suivi du chantier et demande donc à ce que l'ensemble du tracé sous notre territoire soit classé en « zone sensible » du fait de son caractère inondable.

L'équipe municipale restera très vigilante sur ce dossier et demandera :

- une étude d'impact préalable sur les biens situés dans la zone impactée,
- un état des lieux avec les propriétaires des biens situés au-dessus de l'ouvrage, avant et après le chantier,
- la mise en place d'un programme de mesures conservatoires.

Les études de terrain ont par ailleurs connu une nouvelle phase avec la réalisation sur la ville de trois nouveaux sondages (entre le 17 novembre 2014 et le 30 janvier 2015).



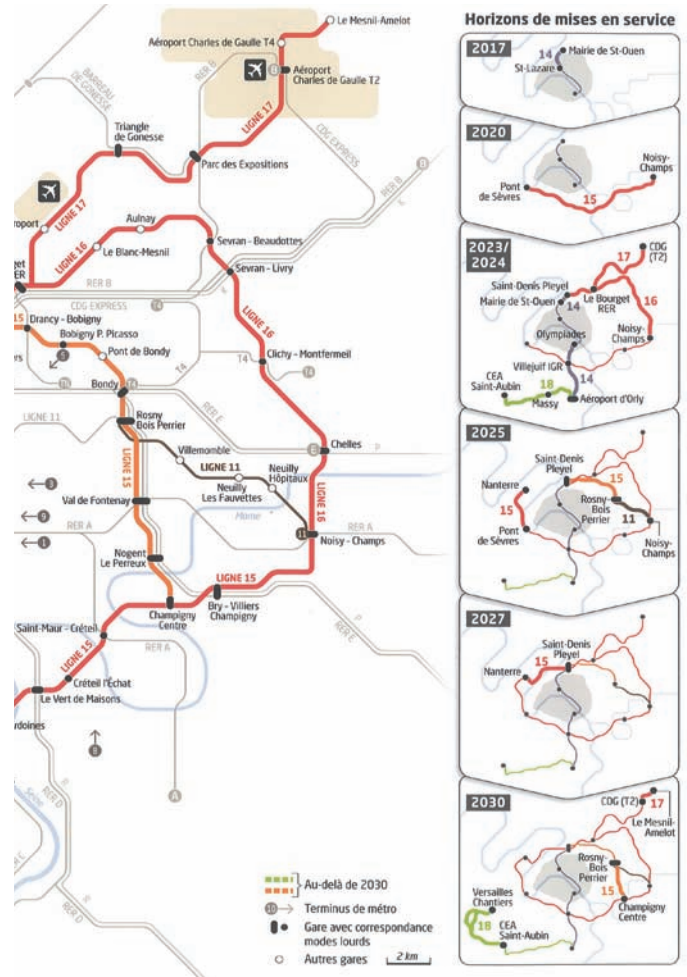
Rue des Amandiers



Rue du Bras Saint-Arnoult



Avenue du Maréchal Joffre



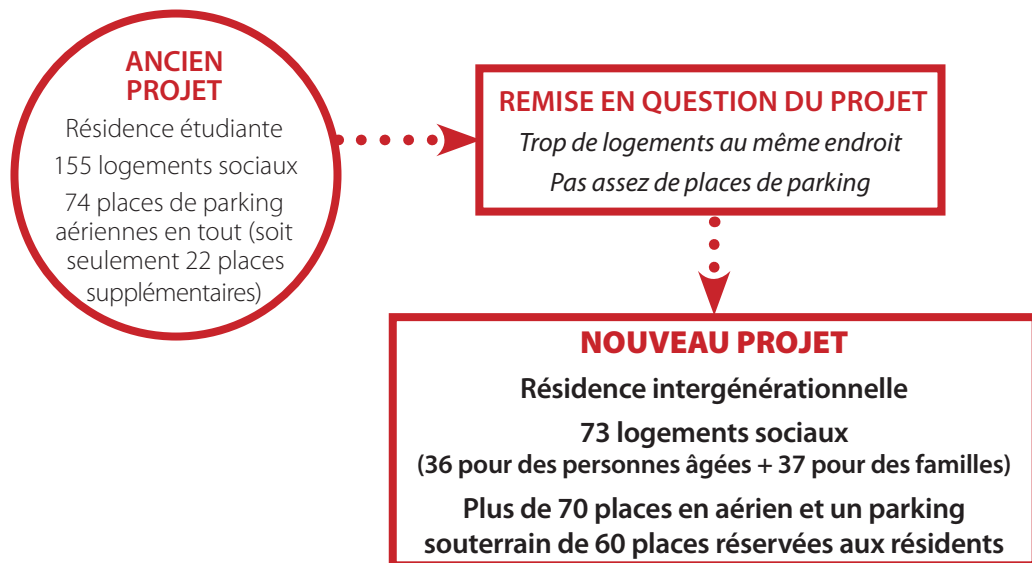
Le projet du marché « intergénérationnel »

Nous avons réussi à revenir sur le projet initial du marché, mais les finances de la Ville ne nous permettent malheureusement pas de monter un quelconque projet en autonomie. **Certes la cession du terrain est un point commun avec l'ancien projet mais c'est bien le seul.** Avec l'arrêté de carence du Préfet, nous sommes dans l'obligation de construire du logement social, **mais pas à n'importe quel prix et sûrement pas au mépris de notre environnement.**

Le nouveau projet comportera un espace de marché couvert pouvant accueillir les commerçants **dans des conditions optimum d'hygiène et de sécurité, pour le plus grand confort des clients**, ainsi que deux surfaces commerciales dont la destination reste à déterminer.

Au-dessus de cette halle commerciale, **le bâtiment abritera une résidence intergénérationnelle de 73 logements sociaux, dont 36 destinés aux personnes âgées et 37 aux familles. De plus, un parking souterrain de 60 places sur un niveau permettra d'accueillir les véhicules des résidents**, laissant alors les places extérieures au bénéfice des usagers du marché et du centre-ville.

Le financement de cette opération, comme pour la précédente, n'aura **aucun impact direct sur les finances de la Ville.** Mais il est à noter que les résidents seront également des consommateurs potentiels pour les commerces environnants, contrairement à une population d'étudiants qui n'aurait pas consommé dans les commerces locaux.



CARENCE

Sanction limitée moins chère !

La carence de logements sociaux a été prononcée par arrêté du Préfet le 17 octobre 2014. Cependant le Préfet a été sensible aux arguments et **aux engagements pris par le Maire lors de la Commission départementale du 9 juillet 2014 et n'a « que doublé »** la sanction qui passe ainsi de 90 000 € par an à 180 000 € par an pendant 3 ans.

La sanction est donc minimum puisqu'il pouvait appliquer un coefficient de 2 à 5 sur le montant initial. Soulignons encore que cette carence donne au Préfet le droit de préempter sur toute la commune, et que le service Urbanisme a l'obligation de transmettre toutes les Déclarations d'intention d'aliéner à la Préfecture.

Le parking souterrain en question ?

La situation actuelle du parking du marché est telle qu'il ne peut pas accueillir le stationnement des nouveaux résidents. Fort de ce constat, le Maire a imposé la construction d'un parking souterrain fermé dédié uniquement à la résidence, comme il en existe dans les résidences environnantes.

« Opération à coût zéro » ?

Cette appellation ne nous convient pas car elle n'est pas fidèle à la réalité. Bien évidemment la Ville ne dépensera pas d'argent en terme de trésorerie. Sa participation se fera autrement et notamment par l'apport du terrain. Cette opération est certes une perte du patrimoine foncier mais elle se justifie et doit être connue de tous et non dissimulée derrière des concepts de communication trompeurs.

ATTENTION !

Plusieurs Gournaysiens, particulièrement des seniors, nous demandent déjà comment faire une demande de logement dans cette future structure. Il est encore trop tôt car le bailleur n'a pas été choisi, mais nous vous tiendrons informés dès que cela sera possible.

Des règles de bonne intelligence

Nous vous rappelons que les haies vives en limite de propriété avec les voisins ou l'espace public n'ont pas à dépasser de votre terrain. Elles doivent être taillées en conséquence, sauf accord entre voisins. Nous souhaitons attirer votre attention sur le respect de ces règles de bon voisinage. À défaut, nos services de la Police municipale peuvent procéder à un rappel à l'ordre.



Pour notre sécurité, restons vigilants

Le concept Voisins vigilants® également connu sous le nom de « participation citoyenne » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier ou immeuble pour lutter contre la délinquance et les cambriolages. En s'inscrivant dans ce dispositif, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels.

Sollicitée par quelques Gournaysiens, la municipalité souhaite soutenir cette démarche en étudiant sa propre adhésion au dispositif.

Les résidents qui participent à ce programme sont attentifs à ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier : il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin ! Les Voisins vigilants® sont des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour rendre leur vie plus agréable.

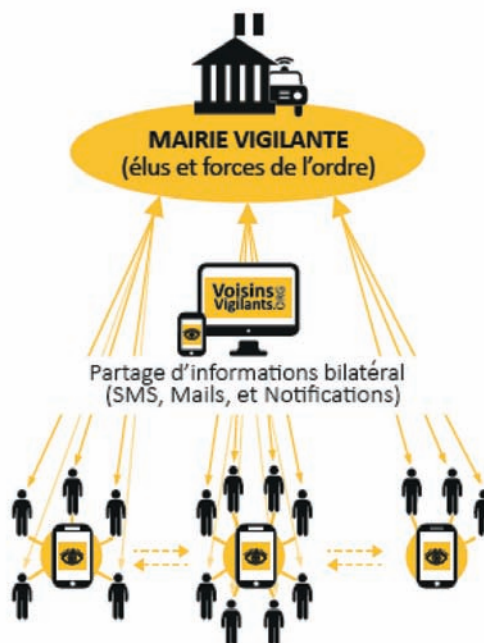
Pour adhérer au dispositif, les Gournaysiens peuvent s'inscrire



sur le site www.voisinsvigilants.org qui joue un rôle central en créant des communautés par quartier, par rue, par résidence... C'est la plateforme de communication sécurisée des communautés de quartiers : messagerie, coordonnées des référents du quartier, système d'alerte par e-mail et par SMS en relation directe avec les forces de l'ordre...

Dans les prochains mois, des réunions d'information permettront de mobiliser les Gournaysiens qui souhaitent se renseigner et s'inscrire dans ce dispositif. Restez vigilants !

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS® / MAIRIE VIGILANTE



La municipalité joue un rôle de pivot dans le cadre du dispositif : elle met en relation les Voisins vigilants® et les forces de l'ordre. Le Maire a également comme devoir d'alerter la population en cas de danger et peut ainsi diffuser des messages d'alerte par l'intermédiaire de ce réseau.

Un ennemi de nos semelles

L'article 61 du Règlement général de Police ainsi que l'arrêté municipal faisant référence à l'article R632-1 du code pénal rappellent qu'il est interdit de faire déféquer son chien sur les trottoirs et sur la voirie de la ville. **Vous devez en effet prévoir de quoi ramasser les déjections de votre animal lors de sa promenade.** Le contrevenant pris sur le fait par un agent de Police sera contraint de ramasser et verbalisé par une amende de 2^{ème} classe (35 €). Au-delà de l'aspect réglementaire, les règles de savoir-vivre devraient primer. **Nous vous rappelons également que les chiens doivent être tenus en laisse.**



POLICE

Le service de la Police municipale remercie Fabien DEISS pour son implication et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle affectation. Nous souhaitons par ailleurs bienvenue à Wesley SOYEUX qui le remplace à partir du 15 décembre dans ses fonctions d'Agent de surveillance de la voie publique.

DÉTECTEUR DE FUMÉE ET FEUX DE CHEMINÉE

La réglementation évolue

La loi du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation d'un détecteur-avertisseur autonome de fumée (D.A.A.F.). Grâce à l'émission d'un signal sonore très puissant, le détecteur alerte les habitants d'un début d'incendie dans le logement. **Tout lieu d'habitation devra être équipé d'un détecteur au plus tard le 8 mars 2015.** Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne « NF EN 14604 ».

Installés de préférence dans un couloir, dans un escalier ou dans les accès menant aux chambres, ces détecteurs seront à fixer en hauteur et à distance des autres murs ainsi que des sources de vapeur comme la salle de bain ou la cuisine. Dans un pavillon, il est conseillé d'en installer un par étage. **Cette installation reste à la charge des propriétaires.**

Les prix varient selon les marques entre 10 et 30 €. Ils sont donc abordables, pour un appareil qui peut sauver des vies puisqu'il y a en France environ 800 décès par an qui pourraient être évités grâce à lui.

Par ailleurs **les Pompiers de Paris tiennent à attirer également votre attention sur la nécessité de faire ramoner vos cheminées et conduits de chaudière en début d'utilisation** pour limiter les risques d'incendie. En saison, sur la ville, la

fréquence des interventions pour des feux de ce type est très élevée, et, même si les dégâts sont souvent peu importants, ils peuvent facilement être évités.

Il est également important de noter que **l'utilisation des foyers ouverts, interdite en Île-de-France depuis 2007** sauf pour le chauffage d'appoint ou à des fins d'agrément, **sera totalement interdite à partir du 1er janvier 2015 dans la zone sensible pour la qualité de l'air (toute l'Île-de-France).**



Cette mesure vise principalement à diminuer les niveaux de concentration de particules fines (PM10 : particules d'un diamètre inférieur à 10 microns) dans l'air ambiant.

Ces particules, dont la concentration dépasse fréquemment les valeurs limites réglementaires en Île-de-France, sont à l'origine de pathologies multiples et **réduisent l'espérance de vie dans l'agglomération parisienne de 6 mois, faisant 42 000 morts prématurées par an en France.**

Si vous possédez un foyer ouvert, les professionnels ne pourront donc plus procéder au ramonage de vos conduits, mais **le caractère obligatoire de ces dispositifs est surtout contrôlé par les assureurs qui peuvent refuser de vous rembourser** si ces obligations ne sont pas respectées.

Rythmes scolaires

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un comité de pilotage s'est réuni pour faire **un premier bilan, somme toute très positif, sur les efforts faits pour que chacun apprivoise au mieux cette nouvelle organisation.** L'objectif de ces réunions est de constater ce qui fonctionne et se fixer des axes de travail, avec l'ensemble des acteurs de l'enfance de notre commune : l'Inspecteur de la circonscription de l'Éducation nationale, les directeurs d'école et les enseignants, le service Éducation/Jeunesse, les élus de la délégation Famille/Éducation, les représentants élus des fédérations de parents d'élèves. **C'est dans cette démarche constructive et participative que nous pouvons proposer des temps d'accueil adaptés à chaque âge de l'enfant.**

La municipalité souhaite ici féliciter le travail effectué

par les différents intervenants des ateliers périscolaires. Leur implication et la qualité de leurs animations auprès des enfants ont été reconnues de tous. Fédérés par Pascale VANZO, coordinatrice périscolaire, chacun a à cœur que ces moments **d'après-classe soient divertissants et ludiques, et soient l'occasion d'expériences nouvelles et enrichissantes.**

Quelque 300 jeunes Gournaysiens participent à ces ateliers et se forgent déjà de nombreux souvenirs.



Nous pouvons retenir, entre autres, les moments d'échange appréciés avec nos « boulistes », ou l'atelier d'enluminure plébiscité par les enfants qui y participent, grâce aux intervenants de l'AGALC, qui ont su intéresser et transmettre leur passion aux plus jeunes...

Nous citerons encore la formation aventurier, qui propose chaque semaine aux enfants une escapade en pleine nature, à la base de loisirs départementale de Champs-sur-Marne, ou l'initiation à l'anglais pratiquée en relation avec la saison ou avec les événements festifs comme Halloween.

Enfin, certains ont opté pour une pause artistique et culturelle autour de l'exposition proposée actuellement au Musée Eugène-Carrière, encadrés par la Société des Amis d'Eugène Carrière.

Liste des ateliers proposés

Pétanque : Claire CLÉRO

Sports collectifs : Bruno, Mamady, Zacharia et Mohamed (Football Club de Gournay)

Enluminure : Mme VERCHUREN (AGALC)

Saveurs et diététique : Isabelle PAPIILLON

Formation aventurier : Géraldine, Mario, Loïc, Anthony (ADAG Loisirs-Base de Champs-sur-Marne)

Sound painting : Mme CHIMOTO (A.M.G.)

Tir à l'arc : Claire CLÉRO

Rythmes et voix : Véronique LE BERRE

Anglais : Jocelyne POWLES

Allemand : Christine BROMET

Cinéma : Thierry GENIN

Devenons artiste, à travers l'exposition du Musée Eugène-Carrière : Sylvie LE GRATIET, Imma MORIN et des bénévoles (Société des Amis d'Eugène Carrière)

Atelier photo : Roland GASSIER (AGALC)

Électronique et informatique : Alain CLÉRO

Course d'orientation : Boris, Mario, Loïc, Anthony (ADAG Loisirs-Base de Champs-sur-Marne)

Logique et mémoire : Sandra DUPONT

Objets volants... bien identifiés : Claire CLÉRO

Expression corporelle : Isabelle PAPIILLON

Double dutch : Claire CLÉRO

Tennis : Alexis (Tennis Club de Gournay)

À la découverte de la biodiversité : Bénédicte (ADAG Loisirs-Base de Champs-sur-Marne)

Arts plastiques : Géraldine

Apprends-moi à dessiner : Bénédicte

Atelier lecture : Sandrine

Un seul et unique lieu pour toutes vos démarches

Depuis le mois de septembre, la nouvelle construction située au 5, rue des Pâquerettes (en lieu et place du parc Yves-Duteil), ne cesse de se remplir.



Après l'accueil des tout jeunes Gournaysiens au centre multiaccueil situé au 1^{er} étage, ce sont les enfants de 6 à 12 ans qui s'y retrouvent les mercredis et durant les congés scolaires. **Un grand espace, clair et avenant, qu'ils se sont empressés de décorer pour lui donner sa nouvelle identité et se l'approprier.**

En terme d'identité, la municipalité a fait participer les Gournaysiens, ainsi que les enfants fréquentant ce nouveau centre de loisirs, en leur proposant de choisir le nom de ces deux nouvelles structures.

L'Espace enfance est aussi le lieu dédié aux parents pour toutes

démarches en lien avec les affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires (inscriptions, restauration scolaire, facturation). Situé au 1^{er} étage, le secrétariat du service Éducation/Jeunesse vous accueille du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et sur rendez-vous.

De plus, pour simplifier vos démarches, **des boîtes aux lettres sont désormais à votre disposition devant chaque école et chaque centre de loisirs** pour toute communication avec le service concerné.

Point final de cette réorganisation des accueils de la petite enfance et des loisirs, **les enfants de 3 à 6 ans pourront prochainement profiter d'un bel espace rénové, au centre de loisirs des bords de Marne.** Le déménagement est prévu pour les premiers mois de 2015.



LES RÉSULTATS DU SONDAGE

Le sondage pour le choix des noms a été réalisé par internet et par la distribution d'un formulaire à l'ensemble des parents dont les enfants fréquentent les écoles ou les structures de la ville. Les enfants des centres de loisirs ont également pu exprimer leur choix.

Il y a eu 243 votes.

Pour le centre multiaccueil :

Les petits poucets : 40 %

Pom d'api : 33 %

À petits pas : 27 %

Pour le centre de loisirs élémentaire :

L'île aux enfants : 39 %

Les loustics : 35 %

Les explorateurs : 26 %

Pensez au CESU pour les centres de loisirs



En vigueur depuis 2006, le Chèque emploi service universel (CESU) permet de payer notamment

les travaux d'aide à domicile ou d'autres services à la personne. Les démarches déclaratives ainsi simplifiées, l'utilisateur bénéficie entre autres des avantages fiscaux liés à l'emploi d'une aide à domicile (avantage fiscal de 50 % des dépenses engagées dans la limite d'un plafond annuel).

Mais il existe aussi le CESU préfinancé, qui vous est fourni le plus souvent par votre employeur, votre comité d'entreprise, votre

mutuelle ou votre caisse de retraite, qui, lui, est plus un moyen de paiement dont le volet social est facultatif. **Ces titres de paiement vous permettent alors de régler la facturation des centres de loisirs de la Ville.**

Renseignements sur tous les avantages de ce dispositif auprès de votre caisse URSSAF ou sur www.cesu.urssaf.fr.

Le grand saut d'une Gournaysienne

Une cavalière gournaysienne, **Marie SCASSO**, a obtenu la **troisième place en « catégorie Saut d'obstacle amateur 1 jeune » aux Championnats de France d'équitation d'Auvers (Manche)**. Elle monte son propre cheval, Tropic des Loges, un magnifique selle français gris, fils du prestigieux champion olympique Mylord Carthago.

Depuis la rentrée 2014, elle a quitté les Écuries d'Attilly où elle s'entraînait jusqu'alors en amateur pour **sauter le pas de la professionnalisation et rejoindre le Sport-études d'Excellence aux Écuries Livio de Saumur**.

Elle y poursuit quotidiennement son travail de cavalière tout en prolongeant sa scolarité en Terminale ES. **Elle quitte également les circuits amateurs pour disputer des**

compétitions de saut d'obstacles en professionnel.

Le saut d'obstacle, ou CSO (compétition de saut d'obstacle), est un sport équestre qui se déroule dans



un terrain délimité sur lequel ont été construits des obstacles. Les barres qui les composent sont mobiles et tombent lorsqu'elles sont touchées. **Pour le cheval et le cavalier, la règle du jeu est de réussir à franchir les obstacles dans un ordre précis sans les renverser ou les dérober.**

Nous la félicitons chaleureusement pour ses brillants résultats et lui souhaitons bonne chance pour son prochain grand objectif : les Championnats des As Junior en juillet prochain.

Le chiffre...

2790

C'est le nombre de passagers ayant emprunté **la Catalante** entre Gournay et Noisy pour la saison 2014 des Passeurs de Marne.

Des vacances scolaires sportives

Lors des vacances scolaires d'hiver, **le stade sera accessible au public pendant les périodes suivantes :**

Du 20 au 23 décembre de 14 h à 20 h

Le 24 décembre de 14 h à 17 h

Du 2 au 4 janvier de 14 h à 20 h

Par ailleurs, les associations sportives gournaysiennes sont libres de continuer à pratiquer leurs activités ou **proposer des activités sur ces mêmes créneaux dans l'enceinte des équipements sportifs** (gymnase, dojo, salle de danse...).

Par contre le stade restera fermé pendant la « **trêve des confiseurs** », **entre le jeudi 25 décembre et le jeudi 1er janvier inclus.**

D'autre part, un séjour au ski est organisé par le service Éducation/Jeunesse. Il aura lieu **du 21 au 28 février 2015 à Sixt-Fer-à-Cheval en Haute-Savoie, pour les jeunes Gournaysiens de 6 à 17 ans.**

(Informations et inscriptions à partir du 19 décembre, au pôle administratif du service situé dorénavant au 5, rue des Pâquerettes.)



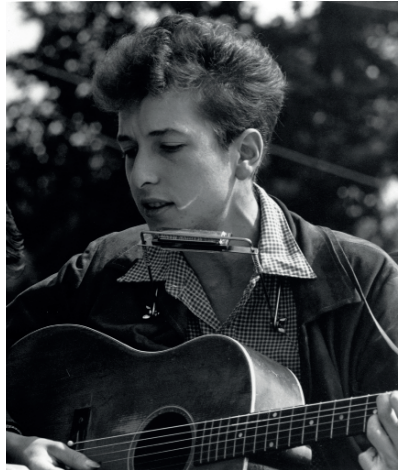
« Bob Dylan et moi » de Jean-Jacques Astruc

Jean-Jacques ASTRUC a passé sa vie dans le monde de la musique. Musicien, auteur-compositeur, directeur artistique, il fonde un label de rock et c'est la chanson qui le conduira vers la littérature.

Spécialiste de Bob Dylan, il vient de publier son nouveau livre *Bob Dylan et moi*, un récit où il « frotte » sa vie à sa légende. L'auteur nous y retrace, suite à sa rencontre avec « Bob », le parcours de cette véritable légende vivante contemporaine à travers sa vie, ses choix, ses conversions religieuses et ses chansons, de façon originale et vivante.

Venez découvrir ou redécouvrir ce grand poète folk-singer qui fête aujourd'hui les 50 ans de son premier album *The Freewheelin'* avec sa célèbre chanson pacifiste, devenue l'hymne de toute une génération dans les années soixante *Blowin' in the Wind*.

Une conférence de Jean-Jacques ASTRUC *Bob Dylan et moi* avec vidéos et chansons, suivie d'une séance de dédicace de son ouvrage, le 8 février à 15 h en salle des Mariages.



Le piano français chez les Fauves...



En marge de l'exposition *L'Académie Carrière, une fenêtre sur les Fauves et les femmes artistes*, la Société des Amis d'Eugène Carrière a proposé une conférence musicale animée par Gilles THIÉBLOT, conférencier, Philippe RADET, pianiste soliste, et Christian BALTAUSS, comédien et metteur en scène gournaysien.

Plus de 50 spectateurs ont pu apprécier la musique comme source d'inspiration fondamentale pour les peintres Fauves. Cette conférence fut jalonnée par l'écoute d'œuvres de Claude Debussy, Gabriel Fauré, Déodat de Severac, Isaac Albeniz et Maurice Ravel, toutes composées entre 1905 et 1907, brève période qui voit le triomphe de ce mouvement esthétique.

Merci à tous les bénévoles de l'association qui ont toujours à cœur de faire vivre aux Gournaysiens des instants particuliers à travers des animations d'une grande qualité.

Exposition *L'Académie Carrière, une fenêtre sur les Fauves et les femmes artistes* jusqu'au 31 janvier 2015 au Musée Eugène-Carrière.



Noël en spectacle

Cette année, la municipalité propose un tout nouveau spectacle de Noël pour les enfants du primaire et les plus grands des Minimômes.

Pour les plus jeunes, *Le Père Noël a disparu comme par enchantement*, une comédie musicale interactive et pleine de rebondissements, où se mêlent magie, sculptures de ballons géants, chansons originales interprétées en direct, marionnettes et peluches géantes.

Pour les plus grands, *Les Aventures de Mister Shanghai*, un spectacle de magie comique et interactif qui permettra de découvrir, en s'amusant, la culture chinoise.

Gageons que nos petits Gournaysiens apprécieront ces moments de bonheur à partager avec leurs enseignants et le personnel du centre multiaccueil !

La Croix-Blanche

L'association de la Croix-Blanche est l'association de sécurité civile la plus ancienne de France puisqu'elle a été créée en 1892 et fut reconnue d'utilité publique en 1898. Elle a pour mission de « porter secours à toute personne en difficulté, physique ou psychologique ». **Cet organisme**, agréé par le Ministère de l'Intérieur, organisé via une Fédération au niveau national **comporte des antennes départementales s'appuyant elles-mêmes sur des associations autonomes au niveau local.**



Si vous souhaitez rejoindre les bénévoles de l'association, vous serez accueilli tout au long de l'année. Il n'y a aucune condition d'âge, seule une condition physique correcte est demandée pour effectuer des relevages de personnes blessées. Si vous ne pouvez pas donner de votre temps, l'association vit également des dons et peut fournir un reçu fiscal permettant de déduire les deux tiers de ce don de vos impôts (dans la limite d'un plafond annuel basé sur vos revenus).

Pour plus d'informations, contactez Stéphane BUZON au 06 76 01 62 88 ou sur l'adresse gournay-noisylegrand@cd93.croixblanche.org.

À Gournay, c'est donc l'antenne de Gournay-sur-Marne/Noisy-le-Grand qui nous accompagne au quotidien dans ses missions de sécurité publique. **L'association repose intégralement sur le bénévolat.** Ces actions sont nombreuses et vont du renfort des Pompiers de Paris sur des missions de secours à victime à la gestion de cellule de crise sur des événements graves. **Récemment, les bénévoles gournaysiens et noiséens ont participé à la mise en place de la cellule d'accueil des résidents de l'immeuble écroulé à Rosny-sous-Bois.** Si un jour les autorités devaient mettre en place une évacuation de la commune dans le cadre d'une crue importante, l'association serait appelée à gérer les évacuations sous le contrôle des Pompiers de Paris.

Pour l'antenne, hébergée dans des locaux mis à disposition par la Ville de Noisy-le-Grand, les besoins matériels sont importants et, **les normes européennes se renforçant, l'association souffre d'un manque de moyens.** Ses recettes, en dehors des adhésions de leurs 75 membres (dont 6 Gournaysiens), proviennent des formations dispensées auprès des entreprises ou des milieux scolaires. **L'association bénéficie également de dons d'entreprises ou de particuliers et de subventions accordées par les deux communes.**

L'association de Gournay-sur-Marne/Noisy-le-Grand est **reconnue pour son sérieux et la qualité de ses bénévoles bien au-delà des frontières de notre département,** puisqu'ils participent à plus de 400 dispositifs de secours par an au niveau national. Nous pouvons citer par exemple : les 24 heures du Mans, le Mototour, le Technival, la Technoparade... **Ils interviennent également de façon permanente au Zénith de Paris et au Stade de France.**

Nous tenons donc à saluer le travail de Stéphane BUZON, Président de l'association ; il a en effet repris le flambeau derrière **l'infatigable et remarquable Colette PFISTER qui a donné toute sa force à cette association** consacrée uniquement aux service des autres.



STÉPHANE BUZON



Métier : Fonctionnaire territorial à la Préfecture de Paris

Fonctions : Président de l'association de la Croix-Blanche de Gournay/Noisy, Coordinateur opérationnel pour le Nord et l'Île-de-France, Formateur bénévole

Comment êtes-vous rentré au sein de la Croix-Blanche ?

À l'âge de 16 ans, j'ai suivi une formation aux premiers secours dispensée par les bénévoles de la Croix-Blanche. J'ai tout de suite eu envie de les rejoindre plutôt que de rester traîner dans mon quartier. Cette vocation ne m'a jamais quitté depuis 25 ans...

Ce n'est pas trop lourd à gérer, vu vos responsabilités, en plus de votre travail ?

Parfois un peu, mais j'ai eu un véritable exemple avec Colette Pfister qui n'a jamais compté ses heures pour diriger l'association. Tout est une question d'organisation !

Et la vie personnelle dans tout ça ? Quelle place à la vie de famille ?

Ma femme est responsable départementale de la Croix-Blanche, alors forcément ça renforce la compréhension, ça ne serait sûrement pas aussi simple si cela en était autrement... Et puis on s'est rencontrés grâce à l'association donc c'est un peu notre famille...

BAC

Des félicitations et des honneurs !

Les diplômés de la session 2014 du baccalauréat ayant obtenu une mention ont reçu les félicitations de la municipalité lors d'une cérémonie en leur honneur le 29 novembre 2014. À cette occasion le Maire a remis à chaque jeune une carte-cadeau, en fonction de leur mention.

MENTION TRÈS BIEN

Justine FUCHS
Nicolas GAMEIRO
Charlotte LÉONARD
Thien Anh NGUYEN
Mélanie TOUTAIN
Tri Nam TRAM
Noémie VECCHIO

Camille BIANCO
Jean-Arthur BOULET
Marie DAIRE
Sarah DE AQUINO
Guillaume DUCHAMP
Edès MARREC
Marion MATARANGA
Marylou SEGAL
Victor VAILLANT

Sophie FELGUEIRAS
Robin GAUTHIER
Swanny GAUTIER
Nicolas GUIOMAR
Julien HERDEGEN
Alexandre KONESKI
Maëlys LEDEY
Maxime LEPETIT
Antoine LEVILLAIN
Léa MISEREY
Marine MOUSSETTE
Louis ROUALEN
Nicolas RUZZENE
Louise SCHLEGEL
Alexandre VANHOVE
Robin YRIS

MENTION BIEN

Maeva ANTONI
Mathilde AZEVEDO
Jessy BERNIER

MENTION ASSEZ BIEN

Maureen BOISSEAU
Édouard CHEMOUNY
Katia CIEZKI
Élise FASQUEL



PRIX

Le Quai des Orfèvres épingle Maryse Rivière

Le prestigieux Prix du Quai des Orfèvres 2015 a été attribué à une ancienne Gournaysienne bien connue de tous grâce à la formidable énergie qu'elle a su mettre dans la réussite de son mandat en tant qu'adjointe déléguée à la Culture sous la précédente mandature : **Maryse RIVIÈRE, pour son roman *Tromper la mort*.**

Maryse RIVIÈRE, qui a déjà écrit trois ouvrages dont un polar, situe son nouveau roman entre la France et l'Irlande et nous passionne avec la traque d'un tueur en série, érudit et fin lettré.

Le Prix du Quai des Orfèvres, dont le parrain est cette année l'acteur et chanteur **Marc Lavoine**, est décerné par un jury (de policiers, magistrats, journalistes) présidé par le directeur de la Police judiciaire parisienne.

Maryse RIVIÈRE écrit depuis plus de dix ans, et son premier polar, *Sous le signe de la souris* (Liv'Éditions), avait déjà reçu le Prix du Goéland masqué en 2009. Elle n'oublie pas Gournay puisqu'elle a tenu une séance de dédicace à la librairie Tournons les pages, le 29 novembre dernier. **Au nom de la Ville, nous la félicitons chaleureusement et lui souhaitons un avenir littéraire plein de prix prestigieux !**

20 ans de bonne conduite



L'auto-école C.E.R. de Gournay a formé nombre d'automobilistes gournaysiens : elle en a vu passer en vingt ans ! Et pourtant, derrière cet âge très respectable pour une entreprise, elle n'a rien perdu de son dynamisme et de sa jeunesse.



Elle ne cesse en effet d'innover, et sa soirée anniversaire en a été la preuve puisqu'elle a donné l'occasion de découvrir en toute exclusivité le dernier véhicule entièrement électrique de Renault : la Zoé.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son directeur Jean-Marc FAYOL, longévité et leur donnons rendez-vous dans quelques années pour souffler d'autres bougies bien méritées.

Auto-école C.E.R.
9, avenue du Maréchal Joffre

Ouvert le lundi et mardi de 16 h à 20 h, le mercredi de 11 h à 12 h et de 14 h à 19 h, les jeudi et vendredi de 11 h à 12 h et de 15 h à 20 h, et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Tél. : 01 43 04 53 19



La librairie tourne la page

La librairie Tournons les pages, bien connue des lecteurs gournaysiens amateurs de littérature et de beaux livres, a changé d'adresse en septembre dernier.

À l'étroit dans ses anciens locaux, la nouvelle boutique de plus de 80 m² possède enfin une réserve pour entreposer ses stocks.

Les rayonnages chargés de livres en tout genre trouvent ici toute leur place.

La librairie accueille aussi un espace détente qui permet notamment la tenue d'un thé littéraire (traditionnellement le premier vendredi du mois). Le prochain se tiendra le 9 décembre et sera suivi d'un repas dans un restaurant gournaysien pour ceux qui souhaitent continuer les discussions passionnées autour des dernières nouveautés de l'édition.



« C'est aussi un gain en visibilité », nous assure Corinne DOS SANTOS, la gérante du lieu. « J'ai pu garder ma clientèle qui reste fidèle mais j'ai aussi pu toucher un nouveau public. Régulièrement de nouveaux clients me disent "enfin une librairie à Gournay !" »

Librairie Tournons les pages
7, avenue du Maréchal-Joffre

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h

Tél. : 01 43 04 19 31

Le Beaujolais de l'A.C.A.E.G.



L'Association des commerçants, artisans et entrepreneurs de Gournay (A.C.A.E.G.) a invité les Gournaysiens à venir partager un moment convivial à l'occasion du lancement du Beaujolais nouveau, le jeudi 20 novembre. Cette manifestation a lieu chaque année dans un restaurant adhérent et, cette année, elle a été accueillie par le restaurant Come Prima, place Churchill. La soirée s'est déroulée autour de ce primeur, avec modération, accompagné de charcuteries italiennes. Éric SCHLEGEL et les membres de l'équipe municipale



présents souhaitent remercier Élisabeth CARBOL pour son implication énergique dans cette association dynamique et Alaoui CHRIFI pour son accueil chaleureux.

EMPLOI

Rendez-vous pour l'emploi

La Ville de Gournay-sur-Marne organise, le 10 février 2015, le premier « Rendez-vous pour l'emploi ».

En collaboration avec le Pôle Emploi de Neuilly-sur-Marne, la Mission locale pour l'emploi sud 93, Cap Emploi et Initiative 93, la municipalité veut permettre des rencontres entre des sociétés de la région et des demandeurs d'emploi gournaysiens. Nous comptons également sur la présence de la Police nationale, de la Gendarmerie et de l'Armée pour présenter leurs métiers.

Enfin, des associations permettant l'insertion professionnelle viendront compléter ce parcours d'échanges et de rencontres qui permettra, nous l'espérons, de nombreux recrutements.

Afin de bénéficier d'une information plus précise sur cet événement, nous invitons les demandeurs d'emploi de la commune de se faire connaître auprès de Claude MAZARS, adjoint au Maire délégué aux questions d'emploi : claudemazars@gournay-sur-marne.fr.

1^{er} Rendez-vous pour l'emploi

Salle Alain-Vanzo
5, rue de l'Alouette

10 février 2015 de 10 h à 17 h

MÉDAILLES

De l'or et des honneurs !



Le Maire a rendu hommage, le 11 octobre dernier, aux promus de la session du 14 juillet de la Médaille du Travail, qui honore 20, 30, 35 et même jusqu'à 40 ans de travail. Une pensée toute particulière pour Agnès PONCELIN, qui après une longue carrière de technicienne de laboratoire a pu recevoir la médaille grand or au lendemain de sa retraite et qui se consacre dorénavant à sa fonction d'adjointe au Maire chargée des relations intergénérationnelles, de la vie associative et du personnel.

Médailles ARGENT

20 ans

Patrick BREMENT
Maria DA ROCHA
Laurent DALEX
Denis DIEUX
Christian GAUTIER
Marie-Noëlle MULLER
Patricia PICHOL
Patrice PIERRE
Mme SCHILTZ
Éric TOURATIER
Philippe VULMIERE

Médailles VERMEIL

30 ans

Didier BREUIL
Maria DA ROCHA
Amélie GUILLOU
Alain MAHET
Florence MERCIER



Jean-Michel MERCIER
Marie-Noëlle MULLER

Médailles OR

35 ans

Marie-Noëlle MULLER
Serge TROUBLE
Véronique VALENTIN

Médaille GRAND OR

40 ans

Jacques COZELIN
Patrice DEZ
Brigitte MACAIRE
Martine POIRIER
Agnès PONCELIN



Médaille d'honneur agricole OR

35 ans

Virginie MATEOS



Gournay-sur-Marne, la Guerre et la Libération



Ce récit a été rédigé
par Jacques GUILLARD

Jacques GUILLARD était ouilleur de profession, c'est-à-dire celui qui fabrique l'outil, le gabarit. De cet état, il était, par générosité, toujours prêt à former, informer, transmettre son savoir. Intéressé par l'histoire et en particulier l'histoire locale, il a créé, avec une poignée de passionnés d'histoire et d'archéologie, l'actuelle Société historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Champs-sur-Marne qui ne cesse de prendre de l'ampleur avec les années.

Source : site de la Société historique de Noisy/Gournay/Champs

LA DÉCLARATION DE GUERRE

Nous sommes le 3 septembre 1939.

Face au danger et au besoin d'expansionnisme d'Hitler, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne.

Nos aînés, qui ont connu 14-18, ont le regard sombre ; ils savent ce qu'est la guerre. Pour les plus jeunes, c'est l'angoisse de l'inconnu...

Dans nos souvenirs d'enfant ce sont des adieux et des pleurs, un bruit continu d'avions s'envolant vers le front et de convois passant rue Aristide-Briand et sur la Nationale 34.

L'EXODE : JUIN 40

Le front des armées du Nord est enfoncé, les troupes anglaises embarquent à Dunkerque et l'armée française se replie.

Les gens du Nord, pour qui les atrocités des invasions de 1870 et de 1914 sont restées gravées dans les mémoires, fuient avec ce qu'ils peuvent emporter. Préludant à l'arrivée de l'armée allemande, on commence à les voir passer. Les habitants de la région cèdent à cette panique et Gournay, comme les communes voisines, petit à petit se vide.

Près de dix millions de français ont subi cet exode. Peu arriveront jusqu'à la Loire où les ponts ont déjà été détruits et où les Allemands les ont devancés.

De plus, ces colonnes de civils inoffensifs subissent le mitraillage des avions italiens et allemands. Je me souviens d'un couple de personnes âgées de Gournay qui fut leur victime à Blandy-les-Tours près de Melun... Combien d'autres ont subi le même sort sur ce long che-

min de l'exil...

L'armistice signé, la plupart des Gournaysiens finirent par rentrer chez eux, retrouvant parfois leurs maisons et magasins dépouillés.

La première priorité fut de réorganiser le ravitaillement.



LA VIE À GOURNAY-SUR-MARNE

À Gournay, comme partout, la vie est dure. Plusieurs maisons sont réquisitionnées.

L'occupant y règne en maître de son poste de Kommandantur, rond-point du Prieuré : couvre-feu, perquisitions, autorisations écrites (laissez-passer) pour aller en dehors de la commune, au travail, à l'école ou circuler à vélo, sans parler de l'étoile jaune pour les juifs...

La majorité des hommes n'est plus là, le peu qui reste est mobilisé dans les hôpitaux de Ville-Évrard et de Maison-Blanche, aux Chemins de Fer ainsi que dans les fermes des environs. C'est sur les femmes que repose la dure responsabilité du salaire, du ravitaillement et de l'éducation des enfants.

Les hivers furent difficiles, le chauffage manquait dans les maisons.

Quelques Gournaysiens se souviennent encore du terrible hiver 42-43 : la Marne était en crue et le bac de Monsieur Decarpentrie, « le Rutabaga », immobilisé. Nous étions complètement isolés de Chelles de qui dépendait notre approvisionnement.

Le thermomètre est descendu à -20 °C. Les compteurs à eau et ceux qui, à gaz, étaient entraînés par eau à cette époque avaient gelé. Nous sommes restés presque un mois sans ravitaillement, ni eau, ni gaz, ni électricité...

La ferme de Gournay avait repris un peu de ses activités. Monsieur Jouanne vidait de temps en temps ses étangs et vendait ses poissons sur la place. Le boulanger et le boucher, pour les plus nécessiteux, fermaient parfois les yeux sur les tickets de rationnement. Mais ce n'était pas le cas de tous... Certains surent en profiter pour s'enrichir avec le marché noir.



LES BOMBARDEMENTS

Les bombardements ont fait beaucoup de victimes dans notre région, surtout aux abords des gares de triage. Par chance, Gournay n'en a pas trop souffert, une seule maison a été détruite. Les principaux abris anti-aériens étaient les caves du Château d'Heurtebise et celles des deux immeubles de la place.

Des tranchées profondes avaient été creusées dans les jardins et recouvertes de poutrelles de fer ou de traverses de chemin de fer de récupération. Nous nous y précipitions, avec notre masque à gaz, dès que nous

entendions les sirènes annonçant une alerte.

Les bombardements du 26 juin, du 8 et du 12 juillet firent de nombreux dégâts.

Le 18 juillet 44 à 18 h 45, des « forteresses volantes » bombardent à nouveau le triage de Vaires afin de détruire du matériel ferroviaire sauvé par les Allemands lors de précédents bombardements de Noisy-le-Sec. Opération efficace et précise.



LA RÉSISTANCE

À Gournay, l'esprit de la résistance a débuté très tôt. Plusieurs groupes opérèrent. Le commandant Petrelli, professeur de mathématiques, qui habitait au 15, avenue Joffre, dirigeait le groupe « Libération Nord ». Un autre groupe local avait été constitué par Monsieur Burgard, boulanger sur la place de Gournay, en liaison avec le groupe Blanchet de Chelles, et un 3^{ème} était dirigé par le commandant Alexandre, le groupe « Basson d'Albian ». D'autres agissaient sur leurs lieux de travail.

La première victime dont on a conservé le souvenir est un militant communiste, Monsieur Mortier, qui venait d'acheter « la Guinguette du Pont de Gournay ». Il fut arrêté et connut les camps nazis.

Henri Guérin fut arrêté à Gournay pour sabotage de fils téléphoniques à Montmorency. Sans autre forme de procès, il fut fusillé un matin dans le parc de notre mairie, malgré les tentatives faites par notre curé, le Père Portât, pour lui sauver la vie.

Une autre arrestation fit beaucoup de bruit à Gournay : celle de Madame Léonardi, institutrice, épouse du

directeur Jean Léonardi. Conduite à Paris à la police des questions juives, elle fut emprisonnée à Drancy. Elle évita la déportation et fut libérée le 6 août 42.

Le comble, Monsieur Léonardi, son mari, fut poursuivi en correctionnelle pour non dénonciation de sa femme, d'origine juive par sa grand-mère. Il fut condamné et interdit d'enseigner. Le jour même, l'administration le nommait à un poste d'avancement à Eaubonne ! De santé fragile, il en mourut de chagrin.

Le patron du café de l'actuelle place Churchill, chef d'un groupe de résistants, n'hésitait pas à dévaliser, avec des amis, son propre bureau de tabac. Les tickets de rationnement subtilisés allaient ensuite avec le tabac vers le maquis.

Un des épisodes les plus tragiques fut le massacre de 35 résistants à la « Cascade du Bois de Boulogne », le 16 août 44, parmi lesquels deux Gournaysiens, Maurice Guilbert et Gabriel Verdier.

La suite au prochain numéro...

SPÉCIAL FÊTES DE NOËL

Samedi 6 décembre 2014
de 10 h à 17 h

SALLE V.-MARCEAU
BOURSE AUX JOUETS

Venez chiner des jeux et jouets, pour faire plaisir en cette période de fêtes... Jeux et jouets d'occasion, en bon état et vendus complets, par des vendeurs gournaysiens uniquement.

Samedi 13 & dimanche 14 décembre 2014
de 10 h à 19 h

SALLE ALAIN-VANZO
5^{ème} SALON DE L'ARTISANAT D'ART

Venez rencontrer des artisans d'art dans de nombreux domaines. Vous pourrez y trouver de nombreuses idées cadeaux originales et de grande qualité. La garantie d'un cadeau 100 % français.



Samedi 13 & dimanche 14 décembre 2014

de 10 h à 18 h

CENTRE-VILLE
À PROXIMITÉ DE L'ÉGLISE
MARCHÉ DE NOËL

En partenariat avec l'Association des commerçants, artisans et entrepreneurs de Gournay (A.C.A.E.G.), venez rencontrer le Père Noël et ses lutins, vous balader en traîneau, profiter d'une séance de maquillage, acheter votre sapin... Et restaurerez-vous autour d'un verre de vin chaud ! L'esprit de Noël soufflera

autour du majestueux sapin offert par M. et Mme VIGNE, suite à la coupe de l'arbre dans leur jardin, installé et décoré par le service Espaces verts de la Ville...



Dimanche 14 décembre 2014
à 16 h

SALLE V.-MARCEAU
CONCERT DE NOËL

La Chorale Plain Chant de Noisy-le-Grand, dirigée par Harriett BOUGON, vous invite à venir écouter le concert de Noël en l'église Saint-Arnoult de Gournay-sur-Marne. Au programme : chants de Noël traditionnels français et anglais. Participation libre au profit de l'association.

Mardi 16 décembre 2014
de 9 h à 16 h

SALLE ALAIN-VANZO
SPECTACLES DE NOËL

Offerts par la Ville aux élèves des écoles et aux plus grands des enfants du centre multiaccueil des Minimômes, deux spectacles interactifs viendront enchanter nos jeunes Gournaysiens.



Jeudi 18 décembre 2014
de 11 h 30 à 13 h 30

CANTINES DES ÉCOLES
REPAS DE NOËL

Un repas surprise et festif sera servi à l'ensemble des enfants déjeunant à la cantine. Un avant-goût de réveillon de Noël dans les assiettes...

Samedi 20 décembre 2014
de 9 h à 12 h 30

MARCHÉ PROVISOIRE DES BORDS DE MARNE
LE MARCHÉ FÊTE NOËL

Les commerçants du Marché vous offrent 2 000 € en bons d'achat à gagner et à dépenser sur leurs étals en répondant aux questions d'un animateur qui sera présent dans l'enceinte du marché toute la matinée.



Lundi 8 décembre 2014

à 14 h 30

SALLE ALAIN-VANZO

CHRONIQUE HIMALAYENNE

À travers la diffusion de ce documentaire, CAP MONDE vous propose de vous intéresser au devenir d'une petite communauté montagnarde, les Tarapas, isolée au cœur du Dolpo népalais entre 4 000 et 5 000 mètres d'altitude, au sein d'une nature sacralisée.



Prochain

Conseil municipal
mercredi 17 décembre

20 h 30

salle Alain-Vanzo

Le Maire vous invite nombreux à ce dernier Conseil de l'année qui, pour l'occasion, sera suivi d'un verre de l'amitié.



Vendredi 23 janvier 2015

à 19 h 30

SALLE ALAIN-VANZO

VŒUX DU MAIRE

Le Maire, entouré de l'équipe municipale, présentera ses vœux.

Dimanche 1er février 2015

à 16 h

SALLE ALAIN-VANZO

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'A.M.G.

Comme chaque année, laissez-vous surprendre par une balade musicale en dehors des sentiers battus, brillamment interprétée par les professeurs de l'École de musique de Gournay, l'A.M.G.

Dimanche 8 février 2015

à 15 h

SALLE DES MARIAGES
(MAIRIE)

BOB DYLAN ET MOI

Le journaliste et musicien Jean-Jacques ASTRUC retrace l'histoire de sa rencontre avec la légende du rock. Une conférence musicale suivie d'une séance de dédicace de son ouvrage.

BOB DYLAN HIGHWAY 61 REVISITED



Mardi 10 février 2015

à 10 h à 16 h

SALLE ALAIN-VANZO

1^{er} RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI

Une journée de rencontre entre des entreprises, des recruteurs, des personnes en recherche d'emploi, des porteurs de projets et des associations de soutien pour favoriser les échanges autour de l'emploi.

Les informations de l'agenda sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Nous vous invitons à vérifier ces informations avant l'événement prévu sur le site de la ville : www.ville-gournay-sur-marne.fr.

CALENDRIER DES ANCIENS

Judi 11 décembre 2014 à 8 h

DÉPART DU CAR DEVANT LA POSTE

CROISIÈRE AUTOUR DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Les illuminations scintillantes de la Ville de Paris seront le point d'orgue de cette sortie proposée à nos anciens. Après avoir partagé un repas suivi d'une croisière sur la Seine, une surprise leur sera remise pour clore cette belle journée...

Judi 18 décembre 2014 à 14 h 30

SALLE ALAIN-VANZO

GOÛTER DANSANT DE NOËL

À l'occasion des fêtes de Noël, la Ville convie ses anciens à venir partager un moment de convivialité en musique afin de célébrer la fin d'une année bien remplie.

Judi 15 janvier 2015 à 14 h 30

SALLE V.-MARCEAU

GALETTE DES ROIS

La Ville invite les seniors gournaysiens autour d'une galette des rois lors d'un moment de gourmandise partagée.

Judi 19 février 2015 à 14 h 30

SALLE V.-MARCEAU

LE CARNAVAL DES CRÊPES

Un après-midi crêpes sous le signe du déguisement et de la bonne humeur pour nos anciens.

Dans le prochain numéro, vous retrouverez d'autres événements comme un après-midi bowling, un thé dansant à la guinguette, un goûter pour la Fête des Mères avec une animation surprise, une balade automnale, des sorties au musée ou au théâtre... Et le programme de l'année 2015 se terminera, pour nos seniors, par un grand repas de Noël ou un beau colis de Noël pour les absents !

Navette gratuite « la Gournaysienne »

La Ville offre la possibilité aux Gournaysiens de se rendre sur le marché du centre-ville grâce à un système de navette gratuite le **samedi matin entre 9 h et 12 h**, toute l'année, y compris les jours fériés.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès des chauffeurs en appelant le 07 63 62 82 82. Un horaire de prise en charge à votre domicile vous sera communiqué

Permanence d'un avocat

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement en mairie pour répondre à vos questions juridiques le 1^{er} mardi du mois à partir de 18 h **sur rendez-vous au 06 43 88 36 83**.

Permanence parlementaire

Le Député de la circonscription, Michel PAJON, vous reçoit à partir de janvier 2015, sans rendez-vous, le **3^{ème} mercredi du mois à partir de 18 heures en mairie**. Les prochains rendez-vous sont les 21 janvier, 11 février et 18 mars.



© Gerard-Jiferas

Église Saint-Arnoult

Messe tous les samedis à 18 h 30 d'octobre à juin

Messe tous les dimanches à 10 h 45

Le mercredi 24 décembre veille de Noël à 18 h 30

Le jeudi 25 décembre messe à 10 h 45

Le jeudi 1er janvier 2015 à 10 h 45 messe en l'honneur de Marie, Mère de Dieu, et Journée de Prière pour la Paix dans le Monde

Pharmacies de garde

Les prochaines gardes de jour dans le secteur de Gournay-sur-Marne/Noisy-le-Grand/Villemomble/Neuilly-sur-Marne/Neuilly-Plaisance.

Dimanche 7 décembre

Pharmacie Gond
6, avenue Detouche
93250 Villemomble
Tél. : 01 48 54 05 57

Dimanche 14 décembre

Pharmacie Maarek-Benhamou
15, avenue Aristide-Briand
93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 49 32 16 19

Dimanche 21 décembre

Pharmacie Bevan
Centre commercial des Arcades
93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 43 05 13 83

Jeudi 25 décembre

Pharmacie Ouaraab
1 bis, avenue de Fredy
93250 Villemomble
Tél. : 01 48 55 05 98

Dimanche 28 décembre

Pharmacie Revel Zerr Rocher
115 bis, avenue du Général de Gaulle
93330 Neuilly-sur-Marne
Tél. : 01 43 08 22 56

Jeudi 1er janvier

Pharmacie Van Der Meeren,
11, avenue Émile-Cossonneau
93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 43 03 54 47

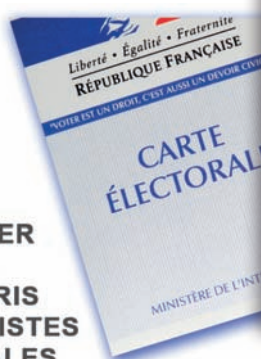
Dimanche 4 janvier

Pharmacie May
Rue des Renouillères
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 35 34

Pour trouver votre pharmacie de garde : composez le 32 37 (34 cts/min.)



POUR VOTER EN 2015, JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2014



Pour recevoir une information régulière, inscrivez-vous à la newsletter de la Ville.
La zone d'inscription se situe en pied de page du site www.ville-gournay-sur-marne.fr

[Pratique](#) | [Agenda](#) | [Actualités](#) | [Mot du maire](#) | [Photos](#) | [Vidéos](#) | [Médias](#) | [Crédits](#)
[Divers](#) | [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) | [Accessibilité](#) | [Conditions générales d'utilisation](#)

Numéros utiles

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre).....	114
Police municipale (1, rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay.....	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1, avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	

SAMU.....15
POLICE.....17
POMPIERS...18

Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille.....	01 49 83 10 10
(2, rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée.....	01 49 14 80 00
(33, rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil.....	01 41 70 80 00
(10, rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93.....	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde.....	32 37 (34 cts/min.)

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

Depuis septembre 2014

Ils sont nés

BENHELLAL FELICIANO Inès
 BERTHIER Leïa - BORGES Lohan - BRUGEAUD Victoire - CHAUVET DEMESY Milan - DOS SANTOS Ayden - DUPONT Emrys - FERNANDES Ines - FONTENIT Nina - GASPAR GOMES Joana - GIAMMELUCA Lana - GIUSTO BALTAZAR Ezzio - GOFFINON Angelin - GUGLEA Daniel - LEON Phoenix MEITE Al-Hassan - MEITE Al-Hussayn - MKAOUEM Ayoub - MOUTAOUFIK Waël - NAUDET BRIAND Valentin - PONCET Violette - POPI Nicole - QUEANT Matthieu - RIBEIRO Théléo - SAURET Ewan - SEMCHAOUI Kaïs - SIVAKUMAR Jaanusha - THONG Steven - VILLIERS Jenny

Ils se sont dit « oui »

ROS Patrick et CHABANIS Aurélie
 - SINGH Dimitri et LORIN Cécile
 - THEVON Franck et GUIHO Alexandra

Ils nous ont quittés

DACOSTA Joao - DELEPLANQUE Jeannine - LAMOURELLE René - PERRAT Claudine - CHALOYARD Jean - DOMET Michel - PEREIRA DIAS José

CONSIGNE DE TRI 

sietrem DÉCHETS VERTS

Accepté

SACS
Les feuilles, gazon, déchets floraux et de massifs doivent être présentés en sacs papier biodégradables

BACS
en bacs et récipients en bon état munis de 2 poignées et n'excédant pas 25 kg

FAGOTS
Les branchages ne doivent pas excéder 1,20 m de longueur et 10 cm de diamètre, 25 kg, et doivent être présentés en fagot avec un lien type ficelle.

Refusé

Les sacs en plastique, même biodégradables ne doivent pas être utilisés pour présenter des déchets verts

Les contenants n'étant pas munis de deux poignées ne peuvent être vidés par les équipages de collecte

Les liens type fil de fer ou ficelle en plastique n'étant pas biodégradables, ils ne doivent pas être utilisés pour les fagots. Les équipages n'ont pas à collecter les branchages en vrac



Sans couvercle, ni bouchon.



Du Lundi au Vendredi

www.sietrem.fr  **N° Vert 0 800 770 061** info@sietrem.fr

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

LE RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS N'EST PLUS ASSURÉ ENTRE JANVIER ET MARS INCLUS.

GOURNAY au cœur

L'ÉTAT NOUS CONDAMNE À LA DOUBLE PEINE

La baisse des dotations de l'État aux collectivités est programmée pour 3,7 milliards d'euros dans le budget 2015 et atteindra 11 milliards d'euros au total entre 2015 et 2017. Cette mesure est aussi injuste qu'inefficace !

Injuste car les collectivités locales, astreintes à l'équilibre budgétaire, n'ont aucune responsabilité dans le creusement de la dette et la nette détérioration des finances publiques depuis plusieurs décennies, tous gouvernements confondus.

Injuste car les dotations de l'État aux collectivités locales sont la compensation, souvent incomplète, des transferts de charge opérés depuis les premières lois de décentralisation.

Inefficace parce que les collectivités, en assurant près de 65 % de l'investissement public, participent à la croissance économique comme au développement de l'emploi.

En cette période de crise, diminuer les dotations aux collectivités réduit dangereusement l'action des communes. Ralentir l'activité économique locale constitue un non-sens

au moment où l'action publique devrait être orientée uniquement vers l'emploi et le soutien à l'économie.

Le groupe *Gournay au cœur* déplore donc la mise en place de ces mesures fiscales qui vont affaiblir la relance économique forte dont notre pays a besoin et dont les collectivités locales pourraient être le pivot si on leur en donnait les moyens.

À Gournay, l'impact de cette baisse, via notamment le fond de péréquation, risque de mettre à mal les projets d'investissement dont la ville aurait besoin.

Face à la situation financière catastrophique que nous a laissée l'équipe précédente, c'est un sentiment de double-peine qui nous accable, car le redressement financier que nous mettons en place et qui portera, nous l'espérons, rapidement ses fruits servirait alors à rembourser des dettes dont ne nous sommes pas directement les gestionnaires.

Nous restons donc, avec les associations d'élus, mobilisés afin de convaincre nos interlocuteurs d'infléchir leur décision.

GOURNAY notre village

L'AUDIT, UNE VÉRITÉ TRONQUÉE

L'audit commandé à grands frais (8.000,00 €), par la nouvelle municipalité et complètement inutile puisque des études objectives existaient –de la Trésorerie municipale et Générale– a fait l'objet d'un article dans le Parisien et d'un autre dans le précédent bulletin municipal qui déforme honteusement la vérité.

N'avez-vous pas été conseiller municipal de la ville durant 6 ans avant d'en être le Maire et surtout vous étiez membre de la commission des finances et vous aviez donc accès à tous les éléments financiers depuis des années. Vous avez même voté favorablement des projets et dépenses importantes, nécessaires à notre ville.

L'audit précise uniquement que l'état des finances est conséquence des investissements consentis pour répondre aux besoins des Gournaysiens dans les domaines scolaires, périscolaires et de la sécurité.

Enfin et contrairement à ce qui est avancé, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté !

Si la politique que vous allez conduire permet de maintenir les taux d'imposition au niveau où vous les avez trouvés, de maintenir le niveau d'encours des emprunts de notre cité à hauteur de 7 millions d'€, alors vous pourrez compter sur une opposition constructive de notre part.

GOURNAY s'engager pour demain

ON N'Y CROIT PAS...

Au cours des années passées, Mr Schlegel, alors dans l'opposition s'insurgeait contre le Maire M. Champion, du manque d'information et de concertation qui régnait à la mairie de Gournay.

Eh bien rien n'a changé.

Il n'y a toujours pas eu de commission municipale des sports, ni de la culture, du cadre de vie, de l'urbanisme, du lien social... alors que voilà 10 mois que la nouvelle équipe est au pouvoir.

Les dates des conseils municipaux sont données tardivement, et nous n'avons reçu la demande de rédaction de ce texte le 21 11 2014 et nous devons le remettre le 25 11 au plus tard.

Si on voulait éviter d'informer les élus de l'opposition on ne s'y prendrait pas autrement.

J.P. Calmette, Martine Antona-Ringot, P. Hageman

NDLR : Suite à notre erreur sur la date de retour de cette tribune, nous avons donné un délai supplémentaire à M. CALMETTE. (Sa réponse ci-dessous.)

Objet: Re: Re: TEXTE BULLETIN MUNICIPAL

Date: samedi 22 novembre 2014 10:59:15

De: jean_pierre.calmette@

À: Sebastien Bousquet

Monsieur

Merci de votre mail...mais nous ne reviendrons pas sur notre texte...

JP.Calmette



Ville de
Gournay
sur Marne

13 & 14 décembre 2014

5^{ème} Salon de l'artisanat d'art de Gournay-sur-Marne


Bijoux,
Céramique,
Couture,
Vitraux,
Verreries,
Peinture,
Artisanat cuir,
Broderie d'art,
Bouquets de bonbons...



Poterie,
Chapeaux,
Tricot,
Pastel,
Patchwork,
Sacs,
Breloques,
Prêt-à-porter,
Gravure sur armes...

de 10 h à 19 h
Salle Alain-Vanzo
5, rue de l'Alouette
Entrée libre



 **2014** Gournay-sur-Marne fête Noël





Ville de
**Gournay
sur Marne**

 **2014**

Gournay-sur-Marne fête Noël



ACAEG
Association
de Commerçants
d'Artisans
d'Entrepreneurs
de GOURNAY



MARCHÉ DE NOËL

13 & 14 décembre 2014
de 11 h à 19 h * Centre-ville

VISITE DU PÈRE NOËL ET SES LUTINS * SCULPTEUR SUR BALLON * MAGICIEN
PROMENADE EN PONEY * LE TRAÎNEAU DU PÈRE NOËL ET SES MASCOTTES
MAQUILLAGE * CHORALE * ORGUE DE BARBARIE * MANÈGE
VENTE DE SAPINS * IDÉES CADEAUX * CHALET DES GOURMANDISES
ET UNE TOMBOLA GRATUITE...